

Hänseler AG
Industriestrasse 35
CH-9101 Herisau
Telefon +41 71 353 58 58
Telefax +41 71 353 58 00
www.haenseler.ch
info@haenseler.ch

HÄNSELER AG



Partnership to success

2009-01-07 / UBu

Unguentum Molle (72-0900-00)

Selon l'article 1, paragraphe 4 de l'Ordonnance sur les produits chimiques (ChemV), les produits de beauté sont affectés seulement par les articles 7-10, 13-15 et 95 de l'Ordonnance sur les produits chimiques (concernant l'environnement). Il n'est pas obligatoire, selon l'article 52, respectivement 54, de l'Ordonnance sur les produits chimiques, d'établir et de remettre une fiche de données de sécurité.

Aucune fiche de données de sécurité n'a donc dû être établie pour le produit susmentionné.

Les informations se rapportant au produit peuvent donc être tirées du descriptif du produit ou des spécifications le concernant.

Hänseler SA

Ünal Bussaglia
Enregistrement